

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REPUBLIQUE FRANCAISE**

**MAIRIE
56170 ILE DE HOUAT
Tél. 02 97 30 68 04**

Mail mairie-houat@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Affiché le

ID : 056-215600867-20221024-DEL2022_53-DE

Séance du Conseil Municipal du 24 octobre 2022

N° 2022-50

Le 24 octobre 2022

NOMBRE DE MEMBRES

Afférent Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
---------------------------	----------------	---

11

11

10

Date de la convocation :

18 octobre 2022

Date d'affichage :

18 octobre 2022

Objet de la délibération :

**Règlement intérieur du
magasin gratuit**

POUR : 10

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0



Le Conseil Municipal convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire :

LE FUR Philippe

Présents : LE FUR Philippe, LE ROUX François, LEBERRE Claudine, SCOUARNEC Joseph, LE ROUX Frédéric, TOURNIER Roland, EYMARD Marie-Renée, DE FOUGEROLLES May, LE GURUN Luc

Absents : Matthieu GAILLARD donne procuration à May DE FOUGEROLLES, Maryvonne PERRON

Secrétaire de séance : May DE FOUGEROLLES

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la proposition d'ouvrir une ressourcerie gratuite et coopérative,

Considérant les difficultés de gestion des déchets liées à l'insularité et l'importance d'encourager la récupération et la valorisation d'objets d'occasion,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité de :

ARTICLE 1 : d'adopter le règlement intérieur ci-joint applicable au magasin gratuit.

ARTICLE 2 : Le délai de recours devant le tribunal administratif contre le présent acte est de deux mois à compter de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au préfet du Morbihan et publié sur le site internet de la commune.